

Châteauroux, le 19 juin 2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/DP/JLC/24D0399

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre qui aura lieu le :

Mardi 9 juillet à 10h00
Salle de conférence du SDEI,
Centre Colbert - Bâtiment G
2 Place des Cigarières – CS 60218
36 004 CHATEAUROUX CEDEX

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2024 (annexe n°1).
- II. Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L5211-10 CGCT portant sur les délégations accordées au Président.
- III. Approbation de la convention de partenariat dans le cadre du programme ACTEE+ « Fonds Chêne » de la FNCCR.
- IV. Approbation de la convention financière 2023 du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique (annexe n°2).
- V. Répartition du plafond des fonds de concours aux communes urbaines adossés à la redevance R2 du cahier des charges de concession.
- VI. Approbation de la convention annuelle relative au versement des fonds de concours par le SDEI aux communes urbaines (annexe n°3).
- VII. Approbation du SDIRVE (annexe n°4).
- VIII. Attribution d'une aide aux communes urbaines au titre du contrat de concession ne percevant pas la TICFE.
- IX. Modification de la convention co-maitrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux portant sur le réseau public de distribution d'énergie électrique et sur le réseau de communication électroniques.

- X. Application d'un taux de maîtrise d'œuvre dans le cadre de co-maitrise d'ouvrage des travaux de communications électroniques.
- XI. Approbation du référentiel technique.
- XII. Approbation des dépenses relatives aux fêtes et cérémonies et réceptions.
- XIII. Création d'un poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe.

Le Président du SDEI,



Jean-Louis CAMUS